



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?L-Unsa-agit-pour-la-Sante-au>

# L'Unsa agit pour la Santé au Travail au sein des CHSCT

- Conditions de travail -



Date de mise en ligne : jeudi 13 novembre 2014

---

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

---

## **Le CHSCT c'est quoi ?**

**Rendu obligatoire sur les 3 versants de la Fonction Publique (Accord santé 2009, loi du 2010-751, décret 2011-774), le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) contribue à la protection de la santé et de la sécurité des agents de la Fonction Publique ainsi qu'à l'amélioration de leurs conditions de travail**

**Le CHSCT, c'est un moyen de pression pour le respect de votre santé**

Le CHSCT a pour mission :

- " De contribuer à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité des agents dans leur travail
- " D'améliorer les conditions de travail de tous les agents des 3 versants de la Fonction Publique
- " De veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières (droits d'alerte - droit de retrait)
- " De donner un avis sur les aménagements importants des postes de travail (réorganisations, restructurations...)

Pour en savoir plus, voir le document ci-dessous.

[>](IMG/pdf/chsct-8-pages.pdf "PDF - 1.2 Mo")

**Brochure CHST** Brochure UNSA-FP